

Fourrés thermophiles méditerranéens à Genêt de l'Etna

CODE CORINE 32.26

Caractères diagnostiques de l'habitat

Caractéristiques stationnelles

Bord de mer, dans l'étage mésoméditerranéen inférieur, de 2 m à 5 m d'altitude.

Exposition fréquente aux embruns et, de temps à autre, aux fortes tempêtes et subissant de la fin du printemps au début de l'automne un fort déficit hydrique.

Substrat sableux.

Sol filtrant, avec peu d'humus.

Variabilité

Le Genêt de l'Etna (*Genista aetnensis*), grand genêt non épineux rétamioïde, est une espèce paléoendémique de la Sardaigne et de la Sicile.

Dans les deux régions où il est autochtone (partie orientale de la Sardaigne et versant oriental de l'Etna en Sicile), il vit dans une tranche d'altitude qu'on ne peut pas considérer comme incluse dans l'étage thermo-méditerranéen :

- de 200 à 2 000 m en Sicile ;
- de 500 à 800 m en Sardaigne (avec des valeurs exceptionnelles de 100 à 1 000 m).

Il est cultivé à des fins ornementales, agricoles et forestières dans plusieurs régions italiennes (île d'Elbe, Vésuve, Calabre, monts Peloritains, monts Limbara en Sardaigne).

Aussi, en Corse, il est considéré, avec une quasi-certitude, comme introduit sur des sites littoraux de la côte orientale, mais à une date non connue.

Physionomie, structure

En Corse, le Genêt de l'Etna constitue la strate haute (de 1,5 à 7 m) surmontant une garrigue claire ou dense, de 0,1 à 1,5 m de haut, dominée par l'Hélianthème à feuilles d'halime (*Halimium halimifolium*) et le Ciste à feuilles de sauge (*Cistus salviifolius*).

Espèces « indicatrices » du type d'habitat

Genêt de l'Etna	<i>Genista aetnensis</i>
Hélianthème à feuilles d'halime	<i>Halimium halimifolium</i>
Ciste à feuilles de sauge	<i>Cistus salviifolius</i>
Lavande stéchas	<i>Lavandula stoechas</i>
Genêt de Montpellier	<i>Genista monspessulana</i>
Rouvet blanc	<i>Osyris alba</i>
Pistachier lentisque	<i>Pistacia lentiscus</i>
Arbousier fraisier	<i>Arbutus unedo</i>

Confusions possibles avec d'autres habitats

Sans signification pour la Corse.

Correspondances phytosociologiques

Par suite de l'introduction et de la localisation ponctuelle en Corse du Genêt de l'Etna, la correspondance phytosociologique

des formations végétales auxquelles il participe paraît être sans signification.

Dynamique de la végétation

Spontanée

Il est probable qu'après l'introduction d'un certain nombre de pieds, il s'est produit une phase d'expansion des individus du Genêt de l'Etna.

Mais depuis une trentaine d'années, les populations tendent à perdre de nombreux effectifs, en particulier les plus âgés, ce qui rend pessimiste sur l'avenir de ses stations en Corse.

Liée à la gestion

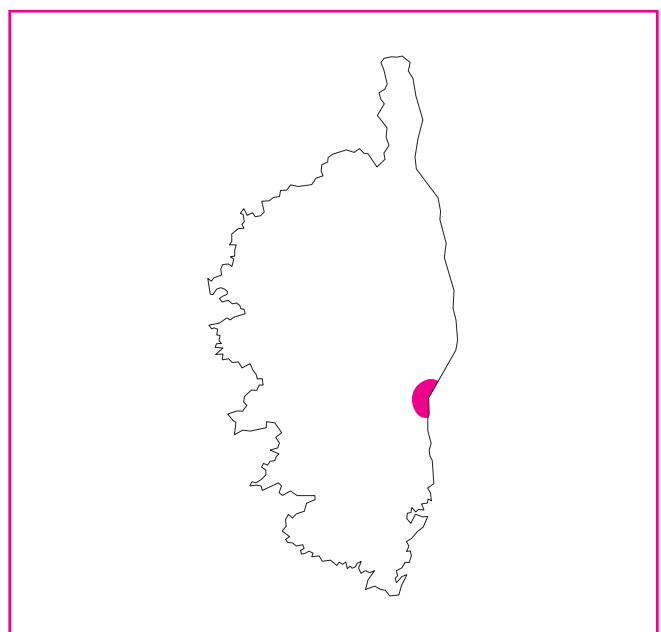
Néant.

Habitats associés ou en contact

Face à la mer, les populations du Genêt de l'Etna sont (et étaient) en contact avec un ourlet à Immortelle d'Italie (*Helichrysum italicum*).

Du côté opposé à la mer, elles sont (et étaient) en contact avec :
 - une garrigue à Hélianthème à feuilles d'halime et à Ciste à feuilles de sauge ;
 - un maquis haut à Chêne vert (*Quercus ilex*), Arbousier fraisier et Chêne liège (*Quercus suber*).

Répartition géographique



En Corse, le Genêt de l'Etna n'est actuellement présent qu'en deux très petites stations, proches l'une de l'autre, situées sur la côte orientale, de part et d'autre de la base aérienne de Solenzara :

- partie sud du cordon littoral de Palo, terrain acheté en 1994 par le Conservatoire du littoral, et présentant un peu plus d'une centaine de pieds en 1999 (et plus de 130 en 1995) ;
- cordon littoral de Solaro, près des marais de Leccia, présentant seulement six individus en 1995 (et plus de trente avant 1980).

Valeur écologique et biologique

Ces formations introduites à Genêt de l'Etna ont une faible valeur patrimoniale ; elles présentent néanmoins l'intérêt écologique de montrer comment se maintient une espèce arborée dans un milieu littoral assez hostile et ne correspondant pas à son biotope d'origine.

Le Genêt de l'Etna est protégé au niveau régional corse.

Espèces de l'annexe II de la directive « Habitats »

Absence de données.

Divers états de l'habitat ; états de conservation à privilégier

États à privilégier

Populations de Genêt de l'Etna comprenant des individus de toutes tailles et donc d'âges différents.

Autres états observables

Petits bosquets à peu d'individus et même arbustes isolés.

Tendances évolutives et menaces potentielles

La station du Genêt de l'Etna du cordon de Palo paraît en voie de réduction avec très peu de chances de se maintenir.

Les principales menaces potentielles pesant sur les formations à Genêt de l'Etna et pouvant accélérer la disparition de la station du cordon de Palo, sont la trop grande densité d'Hélianthème à feuilles d'halime qui empêche les rares germinations de graines du Genêt de l'Etna de se produire et les incendies qui pourraient se propager sur le cordon et qui détruiraient les derniers grands pieds.

Potentialités intrinsèques de production économique

Aucune valorisation économique directe.

Cadre de gestion

Rappel de quelques caractères sensibles de l'habitat

Les anciens peuplements connaissent une chute de leurs effectifs en raison de l'âge des individus.

Les germinations de graines sont rendues difficiles par la grande densité d'Hélianthème à feuilles d'halime qui domine l'habitat.

Réduit à quelques pieds de Genêt de l'Etna, l'habitat est principalement menacé par des incendies qui détruiraient les derniers individus.

Modes de gestion recommandés

Des mesures de conservation sont mises en œuvre depuis quelques années : acquisition foncière et replantation d'individus de Genêt de l'Etna. Mais le fait que l'espèce soit supposée avoir été introduite remet en cause ces mesures.

Autres éléments susceptibles d'influer sur le(s) mode(s) de gestion pris en faveur de l'habitat

Statut d'espèce protégée au niveau régional.

Exemple de sites avec gestion conservatoire ou intégrée

Cordons littoraux de Palo et de Solaro.

Inventaires, expérimentations, axes de recherche à développer

Étude sur le caractère subspontané de l'espèce : en 1995, des plantations de jeunes individus ont été effectuées par l'AGENC (organisme qui gère les terrains du Conservatoire du littoral). Jusqu'à présent, les pieds plantés sont peu vigoureux

Bibliographie

- ARRIGONI P.V., 1979.
- ARRIGONI P.V. et VANNELLI S., 1967.
- DESCHÂTRES R., 1979.
- PIAZZA C. et ARADIS G., 1996 et 1997.
- VIVANT J., 1974.

« Pour en savoir plus »

Conservatoire botanique national de Porquerolles, Conservatoire du littoral, AGENC.